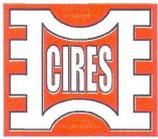
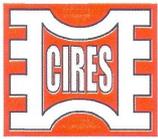


# PRESS BOOK 2014

-  PROJET D'ETUDE SUR LA DURABILITE DES ACCORDS DE PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST : CONFERENCE DE PRESSE du mercredi 15 janvier 2014
-  APPUI A LA CREATION D'UN OBSERVATOIRE DE L'EFFICACITE : mercredi 19 au jeudi 20 mars 2014
-  LANCEMENT DE L'ETUDE SUR LA DURABILITE DES ACCORDS DE PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST : jeudi 20 mars 2014
-  SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE LE CIRES ET AUDACE INSTITUT : mardi 10 juin 2014
-  RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX EN MATIERE DE PRISE DE DECISION ECONOMIQUE : mardi 17 au jeudi 19 juin 2014
-  ENQUETTE SUR LES FLUX MIGRATOIRES CONFERENCE DE PRESSE du jeudi 19 juin 2014
-  LA LABELISATION DES ECOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE : mercredi 15 au vendredi 17 octobre 2014
-  LA CÔTE D'IVOIRE A L'HORIZON 2040 : mercredi 26 au vendredi 28 novembre 2014



*« **PRESS-BOOK 2014** » est un document qui assemble toutes les coupures de presse. Classées dans un ordre chronologique, ces articles de presse sont des comptes rendus des cérémonies et activités qui se sont déroulées au CIREs au cours de l'année 2014 et qui ont été couverts par la presse.*



PROJET D'ETUDE SUR LA DURABILITE  
DES ACCORDS DE PAIX EN AFRIQUE  
DE L'OUEST : CONFERENCE DE  
PRESSE  
du mercredi 15 janvier 2014

RÉSOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST

# La durabilité des Accords de paix à l'étude

**COULIBALY Zoumana**

Quels sont les facteurs qui influencent la durabilité des Accords de paix ? Comment la communauté nationale construit-elle elle-même les conditions de durabilité des Accords de paix ? Quels sont les rôles et responsabilités des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest ? Voilà autant de préoccupations auxquelles le projet de recherche, qui va être conduit par le CIRES (Centre ivoirien de recherches économiques et sociales), entend trouver une solution. Le thème retenu est : « Analyse de la durabilité des Accords de paix en Afrique de l'Ouest ». Hier, Dr Diarra Ibrahim, Directeur de ce centre a, au cours d'un échange avec la presse dans ses bureaux, présenté ce projet pour lequel l'institution a soumissionné et a bénéficié d'un appui financier du Centre de recherches et de développement international (CRDI). L'objectif général de cette étude étant, selon le Directeur du CIRES, d'établir les conditions de durabilité des Accords de paix par la communauté nationale des pays affectés par les conflits. Le projet, qui s'étend sur une période de deux ans, sera exécuté au Libéria, en Sierra Leone en plus de la Côte d'Ivoire. Sur le sens du choix d'un tel sujet de recherche, Dr Diarra Ibrahim a expliqué que « si la question des conflits et leurs modes de règlement ont fait l'objet de

beaucoup d'études, ce n'est pas le cas pour la gestion des Accords de paix signés à la suite de l'éclatement des conflits ». Aussi, a-t-il ajouté que l'observation actuelle du cycle de violence dans lequel se sont installés certains pays africains, alors que des Accords de paix ont été conclus aux forceps, nécessite de jeter un regard profond sur la portée de ceux-ci. De plus en plus d'accords sont, selon lui, conclus sur un modèle assez classique présentant des limites. En sus, il a déploré le fait que la durée de vie moyenne des accords de paix ne dépasse guère cinq ans sans qu'ils ne soient rompus. L'étude à mener va utiliser une méthodologie participative qui permet aux communautés locales, aux groupements et à l'ensemble des entités impliquées dans la gestion des conflits, de construire l'indice de durabilité des accords, son seuil de rupture et sa capacité de résilience. Et ce sera l'approche de travail comparative qui sera utilisée pour mettre en exergue, les facteurs généraux et spécifiques aux pays sélectionnés. Le fruit des travaux de cette recherche va être remis aux décideurs dans la perspective de la réduction des conflits. Dans la foulée, Dr Diarra Ibrahim a évoqué la nécessité pour les Africains de mettre un terme aux conflits. Condition sine qua non pour l'émergence des pays du continent. « Tant qu'il y a des soubresauts, des crises, les investisseurs ne viennent pas », a-t-il rappelé. **CZ**

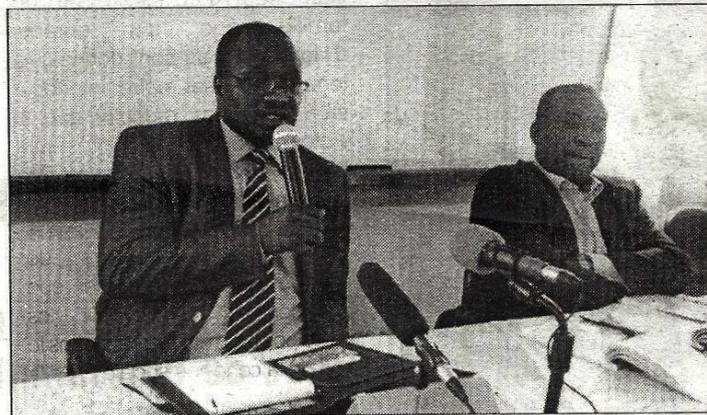
## Politique nationale : durabilité des accords de paix

Diarra Ibrahim, directeur du Cires :

### «La durée de vie d'un accord de paix ne dépasse pas 5 ans»

Cédric ZOHE ( Stg)

Le directeur du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires), Diarra Ibrahim, a animé une conférence de presse, hier, mercredi 15 janvier 2014, dans la salle de séminaire dudit centre. A l'occasion, il a fait des propositions pour une durabilité des accords de paix puis a annoncé l'obtention par sa structure d'un appui financier de la part du Centre de recherches et de développement International (Crdi) du Canada. " Le Cires vient de bénéficier d'un appui financier du Centre de recherches et de développement International (Crdi) du Canada, pour la conduite d'un projet de recherche dont le thème est : « Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest », a-t-il relevé avant de donner les justifications d'un tel thème. Ainsi, selon lui, la durabilité d'un accord de paix dépend des négociations qui l'ont précédées. " Les accords de paix doivent prendre en compte les avis de toutes les communautés, de nos hameaux jusqu'à la haute sphère politique de nos pays", car, ajoute-il, "un accord qui ne résulte pas des avis des communautés a échoué d'avance. Et c'est pourquoi, la plupart des accords en Afrique ne durent malheureusement pas." Par ailleurs, le directeur est revenu sur les avantages qui ont joué en



Le Dg du Cires ( micro en main) a exposé les raisons des échecs répétés des accords de paix en Afrique. (Ph. DR)

faveur de sa structure, pour l'obtention du fonds. " Le projet de recherche dans sa réussite, repose en grande partie sur la mobilisation de l'ensemble des différentes composantes de la société ivoirienne : acteurs institutionnels de régulation des conflits, les communautés..." En outre, explique-il, " si la question des conflits et leur mode de règlement ont fait l'objet de beaucoup d'études, il n'en est pas le cas pour la gestion des accords de paix (...) La rupture précoce et fréquente des accords, la résurgence des conflits et leurs ampleurs à la suite de la signature de l'accord de paix, observée de nos jours, autorise la conduite de réflexions profondes pour comprendre les conditions de la durabilité des accords de paix. La durée de vie d'un accord de paix ne dépasse pas 5 ans sans qu'il ne soit rompu. D'où, l'importance d'une démarche

endogène dans la négociation des accords de paix". Cependant, Répondant à la question d'un journaliste concernant le montant de l'appui financier, il s'est voulu circonspect, " environ 100.000.000 frs Cfa". Par ailleurs, le directeur a dévoilé les principales activités prévues dans le cadre de l'exécution de ce projet de recherche qui, selon lui, prendra en compte trois pays. A savoir : la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone et le Liberia. Ces activités seront composés, entre autres, " des ateliers méthodologiques, conduite des focus groups de collecte de données par pays, renforcement des capacités des acteurs gérants les conflits, tenue d'un séminaire régional de restitution des résultats de l'étude", a-t-il conclu.

Conflits dans la sous-région / Durabilité des accords de paix O.Dion

## Le CIRES lance une étude en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone

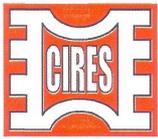
**LE CENTRE IVOIRIEN** de recherches économiques et sociales (CIRES) vient de bénéficier d'un appui financier du Centre de recherches et de développement international (CRDI) du Canada pour la conduite d'un projet de recherche sur le thème : **«Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest»**. Le directeur du CIRES a animé une conférence de presse, le mercredi 15 janvier 2014 dans les locaux du centre sis à Cocody au cours duquel Dr Diarra Ibrahim a fait savoir les motivations d'une telle étude. **«Si la question des conflits et leurs modes de règlement ont fait l'objet de beaucoup d'études, il n'en est pas le cas pour la gestion des accords de paix signé à la suite de l'éclatement des conflits. La rupture précoce et fréquente des accords, la résurgence des conflits et leurs ampleurs à la suite de la signature de l'accord de paix observée de nos jours, autorise la conduite de réflexions profondes pour comprendre les conditions de la durabilité des accords de paix»**, a justifié Dr Diarra Ibrahim. La méthodologie adoptée par les chercheurs du CIRES dénommée MAPP permet, selon le conférencier, la participation



*Le CIRES va faire des recommandations pour une paix définitive en Afrique de l'Ouest.*

des communautés locales, des groupements et de l'ensemble des entités impliquées dans la gestion des conflits en vue de définir l'indice de durabilité des accords, leur seuil de rupture et leur capacité de résilience. **«L'approche de travail comparative est utilisée pour mettre en exergue les facteurs généraux et spécifiques qui conditionnent la durabilité des accords de paix dans les pays sélectionnés, la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone»**, a précisé le directeur du CIRES.

Cette étude va s'étendre sur deux années à partir du mois de février 2014, au cours desquelles il y aura d'abord une phase de collecte de données par pays, puis une phase de renforcement des capacités des acteurs gérant les conflits. Un séminaire régional sera également organisé pour la restitution des résultats de l'étude du CIRES, seul organisme francophone à avoir soumis à l'appel du Centre de recherches et de développement international (CRDI) du Canada.



## Durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest Le Cires pour une nouvelle approche

Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a été commis par le Centre de recherches et de développement international (Crdi), un organisme canadien, pour une « analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest ». Cette étude qui a été présentée, le 15 janvier dernier, au siège du Cires à Abidjan-Cocody, a pour objectif d'établir les conditions de durabilité des accords de paix dans les pays affectés par les conflits. Le projet va durer deux ans et coûtera environ 100 millions fefa. Il sera exécuté entre trois pays que sont la Côte d'Ivoire, le

Libéria et la Sierra Leone. Selon le directeur du Cires, Dr. Diarra Ibrahim, de nombreux d'accords sont conclus à l'arraché selon un modèle assez classique. C'est-à-dire, précise-t-il, par des pressions de la communauté internationale, la nomination de facilitateur, des conclaves entre les belligérants directs etc. Ce modèle, poursuit-il, permet certes d'arracher un accord, mais présente des limites par son caractère non inclusif et non déterministe. Selon Dr. Diarra, la durée de vie moyenne des accords de paix ne dépasse guère 5 ans, sans qu'il ne soit rompu. « D'où l'importance d'une dé-

marche endogène dans la négociation des accords de paix », a-t-il indiqué.

A en croire le responsable du Cires, ce projet de recherche pour sa réussite, repose en grande partie sur la mobilisation de l'ensemble des différentes composantes de la société ivoirienne, notamment les acteurs politiques, institutionnels de régulation des conflits, les communautés, etc. « Notre étude tentera d'apporter des éléments de réponses à certaines questions portant sur les facteurs qui influencent la durabilité des accords de paix, la construction des conditions de durabilité de

*ces accords, la mesure du seuil de rupture des accords et leurs capacités de résilience, le rôle et la responsabilité des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest. L'étude utilisera une méthodologie participative qui permettra à l'ensemble des entités impliquées dans la gestion des conflits, de construire l'indice de durabilité des accords, son seuil de rupture et sa capacité de résilience », a expliqué le patron du Cires.*

Djè Abel

# L'inter

NADY RAYESS

N°4685 DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 19 JANVIER 2014 - 200F. - HTTP : WWW.LINFODROME.COM

ACCORDS DE PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST

## Le Cires veut proposer des solutions

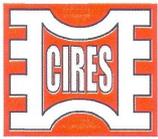
La durée de vie de la plupart des accords de paix signés dans le cadre des règlements de conflit en Afrique ne dépasse guère cinq (5) ans, sans qu'ils ne soient rompus. C'est le constat fait par Dr Diarra Ibrahim, le directeur du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires). Sa structure s'est donc engagée à proposer des solutions pour permettre aux éventuels accords de paix qui seront signés de connaître une longue durée. Dans le cadre d'un projet financé par le Centre de recherches et de développement international (Crdi) du Canada, le Cires va mener une étude auprès des populations, portant sur le thème "Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'ouest". Pour informer les populations sur la dimension régionale du projet et sensibiliser la communauté nationale sur la facilitation du travail des équipes de recherche qui seront déployées sur le terrain, le directeur du Cires a animé une conférence de presse au sein du centre, le mercredi 15 janvier 2015. Dr Diarra a indiqué que cette étude, qui va s'étendre sur deux ans, sera meublée par l'organisation d'un atelier méthodologique et de lancement dans le mois de février, verra la partici-



**Dr Diarra Ibrahim, Directeur du Cires, veut aider les décideurs politiques.** (Ph: C.D. MEL)

ipation des équipes de recherches de la Côte d'Ivoire, du Liberia et de la Sierra Leone, des focus groupes seront réalisés auprès des acteurs politiques, des institutions en charge de la gestion des conflits, de la société civile dans les principales régions du pays, et le renforcement des capacités des acteurs de gestion de conflits. En effet, la mission du Centre ivoirien s'étend aux deux pays de la sous-région qui ont été également affectés par de graves crises. A en croire le di-

recteur, les études auprès des populations seront axées sur les facteurs qui, selon elles, influencent la durabilité des accords de paix ; les méthodes qu'elles utilisent pour élaborer des conditions de durabilité de accords ; les moyens de mesure de la capacité de résilience d'un accord ; et sur le rôle des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits. L'intervention dans le domaine de la gestion des conflits politiques est une activité que l'on ne connaissait pas au Cires. Ainsi Dr Diarra Ibrahim a-t-il reconnu qu'il s'agit d'une action nouvelle qui répond à une volonté d'étendre ses racines, surtout de «chercher des moyens pour qu'on ait définitivement la paix en Côte d'Ivoire». Il a expliqué que la condition pour obtenir le développement, c'est la stabilité politique dans un pays. Le conférencier a précisé que c'est après un appel à soumission que le Cires a été retenu pour piloter ledit projet. Dr Diarra Ibrahim a indiqué que la Côte d'Ivoire est le seul pays francophone à avoir été choisi, à côté du Nigeria et du Kenya, par le Crdi. En somme, l'étude aura pour objectif final d'orienter les leaders politiques dans leurs décisions pour la construction d'un climat de paix.



APPUI A LA CREATION D'UN  
OBSERVATOIRE DE  
L'EFFICACITE : du jeudi 19 au  
au 20 mars 2014

# Le Journal de l'Économie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

## MOBILISATION DES RESSOURCES Un Observatoire de l'efficacité, pour garantir la compétitivité des entreprises

Un observatoire de l'efficacité. Tel est le dernier outil que le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) entend mettre à disposition aussi bien des pouvoirs publics que des structures privées. Dans un contexte de rareté des ressources et de concurrence, il est utile de pouvoir disposer d'outils permettant de mesurer la performance des structures et faire des propositions d'amélioration de la compétitivité. L'atelier méthodologique qu'il a organisé les 19 et 20 mars autour du thème *"l'observatoire de l'efficacité : un outil indispensable de prise de décision"* visait, selon le directeur du Cires, Ibrahim Diarra, la mise en

place d'un outil de veille pour orienter décideurs et acteurs économiques. L'objectif étant de créer un réseau de collecte de données sur l'efficacité dans certains secteurs ciblés, puis, suivre l'évolution de leurs performances économiques afin d'aboutir à terme à une vulgarisation de la méthode "frontière". Cette méthode "frontière", appliquée au secteur agricole, a permis au Dr. Nuama Ekou de l'Université d'Abidjan, de disséquer la notion d'efficacité, révélant que la plus part des producteurs opèrent en deca de leurs potentialités.

G.K.

# Le PATRIOTE

[www.lepatriote.net](http://www.lepatriote.net)



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES  
B.P. 1295 ABIDJAN 08  
Téléphone : 22 48 51 68  
Email : [afnet@afnet.net](mailto:afnet@afnet.net)

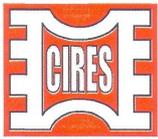
23<sup>ème</sup> Année — N° 4300 du Mercredi 26 mars 2014 ... Prix : 200 F CFA

## CIRES / MOBILISATION DES RESSOURCES

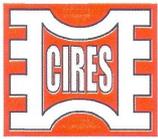
# L'observatoire de l'efficacité présenté

Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a décidé de jouer sa partition dans le cadre de la mobilisation des ressources et de son efficacité. C'est justement dans ce cadre qu'elle prône un observatoire de l'efficacité. Récemment, à son siège, à Cocody, autour du thème, "l'observatoire de l'efficacité : un outil indispensable de prise de décision", les experts présents ont expliqué qu'il s'agit de mettre cet instrument au service des pouvoirs publics et des structures privées pour améliorer l'efficacité de leurs interventions. En effet, dans un contexte de rareté des ressources et de concurrence, le Cires a jugé utile de pouvoir bénéficier de mécanismes visant à mesurer la performance des structures et faire des propositions d'amélioration de la compétitivité. Pour Ibrahim Diarra, Directeur du Cires, cet observatoire sera

un outil de veille capable d'orienter les décideurs et les acteurs économiques sur les performances. Avec pour objectif, de créer un réseau de collecte de données sur l'efficacité dans certains secteurs ciblés, suivre l'évolution de la performance économique de ces zones afin d'aboutir à terme à une vulgarisation de la méthode "frontière". Pour en savoir davantage sur ce concept qui a cours dans le secteur agricole, une communication a été faite lors de cette rencontre. Dr. Nuama Ekou de l'Université d'Abidjan, a donné les avantages de cette terminologie, insisté sur la notion d'efficacité qui pourrait contribuer à booster les activités des producteurs car elle a fait ses preuves. Dans une autre intervention, Ibrahim Diarra s'est penché sur la notion d'efficacité au niveau de la microfinance et ses démembrements. **JEA**



LANCEMENT DE L'ETUDE SUR LA  
DURABILITE DES ACCORDS DE  
PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST :  
jeudi 20 mars 2014



ME POLITIQUELE CANADA ET LE CIREs, ENSEMBLE POUR DES ACCORDS DE PAIX DURABLES

## Gestion des crises en Afrique de l'ouest Le Canada et le CIREs, ensemble pour des accords de paix durables

par César DJEDJE MEL | Publié le 20/3/2014 à 17:50 | source : [Linfodrome](#)



Dr Diarra, directeur du Cires, et l'ambassadeur Chantal de Varennes veulent aider à une résolution des crises politiques. Ph C.D MEL

Comme annoncé par Dr Diarra Ibrahim, le directeur du Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIREs), le 16 janvier 2014, le projet d'étude sur « l'Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'ouest » a connu son lancement, le jeudi 20 mars 2014, au siège de ladite structure, à Cocody.

Le projet se réalisera sur deux ans en Côte d'Ivoire, au Liberia et en Sierra Leone, à travers des focus groupes qui seront composés par des acteurs politiques, des institutions en charge de la gestion des conflits, de la société civile et le renforcement des capacités de ceux-ci. La raison pour laquelle le CIREs s'est engagé sur ce terrain qui n'a rien à voir avec l'économie, est, a dit son directeur, le fait que « toute politique de développement social n'est possible que dans un climat de paix ». Or, en la matière, les responsables du Centre ont constaté que les méthodes de gestion des conflits, notamment les accords de paix, ne sont pas durables.

La raison de ces échecs réside dans le fait que la signature desdits accords se passent, sous la pression de la communauté internationale, entre les belligérants et un facilitateur, n'incluant pas les populations, ont-ils relevé. Ainsi, ce projet qui est financé par le Centre de Recherches et de Développement International (CRDI) du Canada, vise à recueillir auprès des populations de la Côte d'Ivoire, du Liberia et de la Sierra Leone, les facteurs qui, selon elles, influencent la durabilité des accords de paix ; les méthodes qu'elles utilisent pour élaborer des conditions de durabilité de accords ; les moyens de mesure de la capacité de résilience d'un accord ; et le rôle des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits.

En tant que représentant du pays financier, Chantal de Varennes, ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, a indiqué que « les résultats escomptés par ce projet répondent à une préoccupation essentielle de la politique étrangère du Canada : construire et consolider la paix ». Elle a donc exhorté les chercheurs à travailler ensemble pour aboutir à cette fin. Chantal de Varennes a fait remarquer que les pays couverts par le présent projet « se relèvent avec courage et détermination de plusieurs années de crise et que leurs populations aspirent à la paix, à la tranquillité et au bien-être ».

**N°3640 • 12<sup>e</sup> année • Vendredi 21 2014 • PRIX: 200F**

## Durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest

Sem Chantal De Varennes, ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, hier :

# « Notre préoccupation, c'est de consolider la paix »

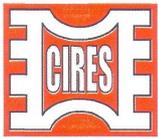
**A**NALYSE DE LA DURABILITÉ des accords de paix en Afrique de l'Ouest. Tel est le thème du projet de recherche que pilote, au Liberia, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire, le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires). Un projet financé, depuis 2012, par le Centre de recherches et de développement international (Crdi) du Canada et dont l'objectif est d'établir, selon le directeur du Cires, Pr. Diarra Ibrahim, les conditions de durabilité des accords de paix par la communauté nationale des pays en conflits armés. En intervenant à la conférence de presse tenue, hier, au Cires (à Cocody), pour présenter l'étude de ce projet, l'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, Chantal De Varennes, a déclaré



que son pays est fier d'être associé à l'initiative. « Une raison liée au fait que les résultats escomptés par ce projet répondent à une préoccupation essentielle de la politique étrangère du

Canada : construire et consolider la paix » en Afrique de l'ouest, a-t-elle indiqué. En précisant qu'il s'agit d'un projet qui nourrit la réflexion sur la problématique de la durabilité des accords de paix dans les pays où il est piloté et dont « les populations aspirent à la paix, à la tranquillité et au bien-être ». L'étude du projet, de l'avis du Cires, vise à permettre, par une « méthode inclusive et participative », aux communautés locales, aux groupements et à l'ensemble des entités impliquées dans la gestion des conflits, de « construire l'indice de durabilité des accords de paix ». Qui devraient, eux, davantage franchir le cap des accords simplement arrangés ou imposés.

SYLVAIN TAKOUE



## **Accords de paix en Afrique de l'Ouest / Pourquoi ça ne marche pas ? : Ce que révèle le diagnostic des chercheurs du Cires**

[vendredi 21 mars 2014 - L'intelligent d'Abidjan](#)

La récurrence de la rupture précoce des accords et la résurgence des conflits suite à la signature des accords de paix dans les pays en crise, notamment en Afrique de l'ouest . C'est pour trouver des réponses à cette préoccupation et établir les conditions et indicateurs de la durabilité des accords de paix que le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (Cires) et son partenaire canadien du Centre de Recherches et de développement International (Crدي), ont initié en 2012 un projet d'analyses communes. Après les travaux des chercheurs Ivoiriens et Canadiens dans les trois pays de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra-Léone) qui, constituent le champ de recherche du projet, le diagnostic révèle plusieurs facteurs à l'origine de la rechute des pays en crise.

Selon ces chercheurs, la rupture de beaucoup d'accords de paix, est dû au fait que ceux-ci sont conclus selon un modèle assez classique. Notamment, la pression de la communauté internationale, la nomination d'un facilitateur, un conclave entre les belligérants directs, et la signature d'un accord entre ceux-ci. Ce caractère, non inclusif et non déterministe, expliquent-ils est à l'origine de la résurgence des conflits et de ce type de modèles, soutiennent-ils. Un accord de paix ne peut excéder 5 ans sans être rompu. Ces révélations ont été faites le jeudi 20 mars 2014, au Cires à la faveur du lancement officiel dudit projet de recherche. Le Directeur du Cires, Dr Diarra Ibrahim et l'ambassadeur du Canada, S.E. Mme Chantal De Varennes qui, présidaient cette rencontre, ont successivement, exprimé la pertinence du thème de l'analyse. Ce qu'explique la nécessité de la mise en oeuvre des recommandations desdites recherches par les acteurs politiques, institutionnels et toutes les forces vives des trois pays, champ d'actions de la recherche.

Faites vôtre, ces recommandations et, travaillez avec diligence.

Les pays couverts par le présent projet se relèvent avec courage et détermination de leurs plusieurs années de crise. Leurs populations aspirent à la paix, à la tranquillité et au bien-être , a conseillé S.E. Mme Chantal De Varennes aux pouvoirs publics avant d'instruire les chercheurs, à mener des recherches approfondies pour la stabilité du continent : Vos conclusions sont attendues avec intérêt. Elles viendront, je l'espère, nourrir la réflexion sur la problématique de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest et alimenter les pouvoirs publics à qui, elles serviront d'outils pour la consolidation de la paix .

L.Barro



notre voie n° 4676 du mercredi 26 mars 2014 - 16<sup>ème</sup> année

## ↳ Durabilité des accords de paix en Afrique Le Cires lance une étude

De 1990 à 2005, ce sont 23 pays africains qui ont connu des crises à répétition, parce que les conditions de la durabilité des accords de paix n'étaient réunies ou n'avaient pas été prises en compte. Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) vient de bénéficier d'un appui financier du Centre de recherches et de développement international (Cri) du Canada, pour la conduite d'un projet de recherche sur « l'Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest ». Le lancement de ce projet a eu lieu le 20 mars

dernier au siège du Cires à Cocody. L'objectif de cette étude est d'établir les conditions de durabilité des accords de paix par la communauté nationale des pays affectés par les conflits. Elle sera exécutée entre la Côte d'Ivoire, le Liberia et la Sierra-Leone.

Concernant le choix d'un tel sujet de recherche, le directeur du Cires, Dr. Diarra Ibrahim, relève que la rupture précoce et fréquente des accords, la résurgence des conflits et leurs ampleurs à la suite de la signature de l'accord de paix, observée de nos jours, autorisent la conduite

de ces réflexions, pour comprendre les conditions de la durabilité des accords de paix. Son constat est que les accords de paix qui surviennent à la suite de conflits, ne sont pas durable parce qu'ils se limitent aux belligérants et n'impliquent pas les populations. Ceux à quoi l'étude devra y remédier et assoir les bases d'une réconciliation, d'une stabilité et des besoins de développement immédiats des pays concernés, a-t-il assuré. « L'observation actuelle du cycle de violence dans lesquels se sont installés certains pays africains, alors que des accords de paix

ont été conclus aux forceps, nécessite de jeter un regard profond sur la portée réelle de ceux-ci. De plus en plus d'accords sont conclus selon un modèle assez classique : pression de la communauté internationale, nomination d'un facilitateur, conclave de belligérants direct, etc. Ce modèle permet certes d'arracher un accord, mais présente des limites. Notamment en son caractère non inclusif et non déterministe. En outre, la durée de vie moyenne des accords de paix ne dépasse pas 5 ans sans qu'il ne soit rompu. D'où l'importance d'une dé-

marque endogène dans la négociation des accords de paix », s'est étalé le chercheur.

Les résultats escomptés répondent à la préoccupation essentielle de la politique étrangère du Canada, qui est de construire et consolider la paix, a déclaré le bailleur par la voix de son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Chantal De Varennes. Selon elle, cette préoccupation est également partagée par la Cedeao.

Djè Abel

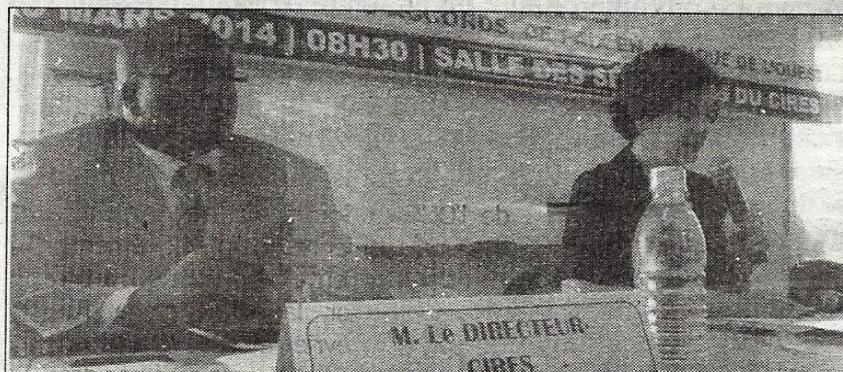
## ACCORDS DE PAIX EN AFRIQUE

Diarra Ibrahim, Dg du Cires:

### « Un pays ne peut prospérer sans accords durables »

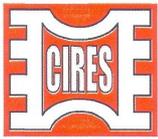
Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a bénéficié d'un fond du Centre de recherches pour le développement international (Crdi) du Canada pour la conduite d'un projet de l'étude sur la durabilité des accords de paix en Afrique de l'ouest. De fait, cette structure a précédé au lancement de ce projet, récemment, par l'organisation d'un séminaire à son siège à Cocody. A l'ouverture de ce séminaire, le directeur général de cette structure, Diarra Ibrahim, a justifié l'obtention de ce soutien. "Aucun pays ne peut prospérer économiquement et socialement sans une paix fondée sur des accords durables. C'est pourquoi, nous avons postulé", a-t-il révélé. " On constate le plus souvent que les accords de paix sont imposés, arrangés. Donc nous avons proposé un accord inclusif qui prend en compte tous les avis mêmes des populations dans les zones les plus reculées" a-t-il fait savoir. Pour sa part, l'ambassadrice du Canada en Côte d'Ivoire, Chantal Varennes, a remercié les bénéficiaires de ce soutien tout en manquant pas de donner des consignes pour la bonne conduite du projet. " Ce projet, comme celui qui nous avait réunis ici, il y a de cela un an, est une initiative à laquelle le Canada est fier d'être associé. Vos conclusions sont donc attendues avec intérêt. Elles viendront, je l'espère, nourrir la réflexion sur la problématique de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'ouest", a-t-elle souhaité.

CZ

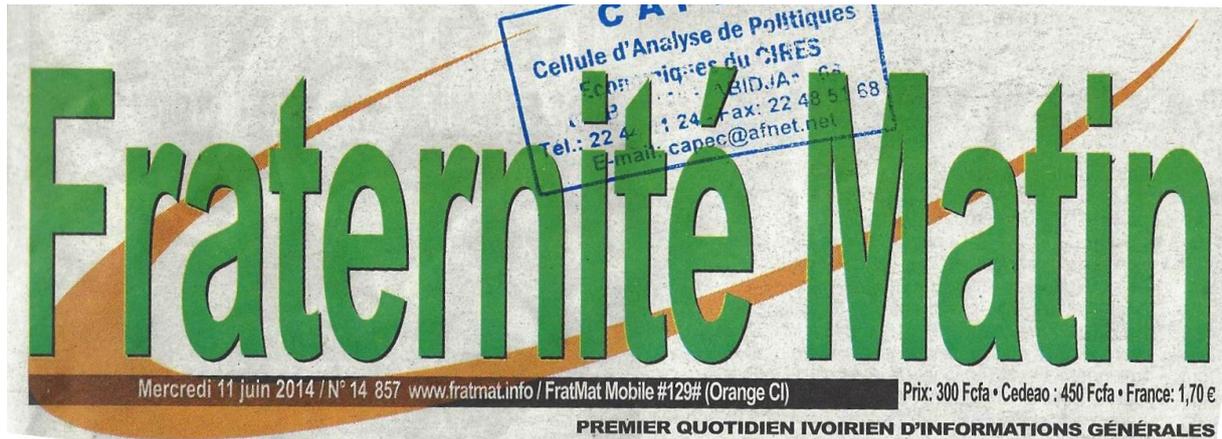


L'ambassadrice du Canada en Côte d'Ivoire, Chantal Varennes a apporté son soutien aux responsables du Cires. (Ph. DR)

**soirinfo 5862 du mardi 8 avril 2014**



SIGNATURE DE CONVENTION  
ENTRE LE CIRES ET AUDACE  
INSTITUT : mardi 10 juin 2014



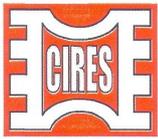
## Recherches économiques et sociales **Les résultats désormais vulgarisés**

**L**e Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) et *Audace Institut Afrique* (Aia), un think tank dont l'objectif est d'aider au recul de la pauvreté, ont signé

hier, à Cocody, une convention de partenariat. Cette convention répond à un souci de vulgarisation des résultats de recherche. En effet, a expliqué le directeur du Cires, Ibrahim Diarra, sa structure a acquis une solide expérience en matière de conduite de projets et de réalisation d'études. « Nous sommes un réservoir d'experts », a-t-il déclaré. Cependant, les résultats des travaux de recherche restent méconnus du grand public.

Ce manque de visibilité est dû, en partie, à la quasi-absence des chercheurs au niveau des débats médiatiques. Selon Giséle Dutheil, directrice d'*Audace Institut Afrique*, sa structure qui n'a aucun but lucratif s'attelle à vulgariser la pensée socio-économique pas toujours accessible au plus grand nombre. Ajoutant que l'un des volets de ses activités est consacré au processus de création de richesses. « *Inspirer des réflexions audacieuses et trouver des solutions, voire anticiper sur les problèmes économiques et sociaux qui entravent l'émergence de certains pays africains constituent une ambition commune aux deux entités* », a conclu Ibrahim Diarra.

**L. BAKAYOKO**



mardi 17 juin 2014 - 300 F

# soirinfo

NR

[www.linfodrome.ci](http://www.linfodrome.ci)

n° 5915

VULGARISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES

## Le Cires recourt à l'expertise d'Audace Institut Afrique

Afin de promouvoir et de vulgariser les travaux de recherches que réalisent ses membres, le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires), s'est attaché les services d'Audace institut Afrique, un expert en la matière. Une convention a été signée le 10 juin 2014 entre ces deux structures, dans les locaux du Cires, à Cocody. « Comment mettre un peu plus en exergue les activités de recherche du Cires ? Notre centre, il faut le souligner fait de la recherche opérationnelle

tournée vers le développement, afin d'aider les décideurs dans leurs orientations à mettre en place. La présente signature de convention répond au souci de vulgarisation des résultats des travaux de recherche. Cet institut contribue au renouveau de la pensée tout en ayant un volet de ses activités consacré à l'éveil des consciences des populations de manière à agir à la base comme au sommet du processus de création de richesses», a souligné Dr Diarra Ibrahim, directeur du Cires. Pour sa part,

Gisèle Dutheil, directrice d'Audace institut Afrique a noté que l'intérêt de travailler avec le Cires, réside dans la promotion d'idées qui ne sont pas importées. Pour elle, ce centre produit des réflexions contextualisées qui permettent de faire des propositions pertinentes. Il s'agira concrètement de leur apporter des conseils dans l'art oratoire et de média training, entre autres.

J. BAIKEH

# Le Journal de l'Économie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

## Vulgarisation des travaux de recherches

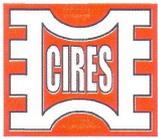
Comment rendre plus accessibles les travaux de recherches des chercheurs ivoiriens au grand public ? La signature de la convention entre le centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) et l'institut Audace Afrique, le 10 juin dernier à Abidjan, devrait apporter un début de réponse à cette problématique. Pour le Directeur du

## Le Cires s'adosse à Audace Institut Afrique

Cires, Dr. Ibrahim Diarra, en effet, cette convention permettra de "mettre en exergue les activités de recherche" qui ont longtemps souffert de l'hermétisme du monde des chercheurs. Pourtant ces travaux sont destinés à aider les décideurs dans leurs différentes politiques en faveur du développement. Audace

Afrique aidera le Cires, selon Gisèle Duteuil, la directrice de l'institut, à "mieux promouvoir les résultats" de ses chercheurs, à les présenter d'une manière accessible à un grand public qui a souvent du mal à déchiffrer les résultats des recherches, et donc à en tirer réellement profit.

G.K



RENFORCEMENT DES CAPACITES  
DES ELUS LOCAUX EN MATIERE  
DE PRISE DE DECISION  
ECONOMIQUE : mardi 17 au jeudi  
19 juin 2014



Prix : 300 F CFA

www.lepatriote.net

23<sup>ème</sup> Année — N° 4371

Samedi 21 & Dimanche 22 Juin 2014

## PRISE DE DÉCISIONS ÉCONOMIQUES

# Les élus locaux renforcent leurs capacités

**SOGONA SIDIBÉ**

Maîtriser les outils de prise de décision en matière économique. C'est l'objectif visé par l'atelier thématique 3 du Programme d'appui et de développement aux centres de recherches régionaux (PACER) à l'endroit des conseils généraux, pour le renforcement de leurs capacités. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale (CIRES) a élaboré un plan d'appui au renforcement des capacités des Conseils régionaux. Ce plan comporte la formation des techniciens des Conseils régionaux d'une part et l'installation d'unités d'analyse économique dans chaque conseil régional, d'autre part. Du 17 au 19 juin dernier, les conseils régionaux ont été

formés à la maîtrise des outils de prise de décisions en matière économique. Cette formation a essentiellement porté sur les instruments d'analyse de politiques agricoles et la méthode frontière. Deux thèmes étaient à l'ordre du jour : La rentabilité agricole : méthode frontière et la politique agricole. Intervenant sur le second thème, Dr Victor Bouaffon, l'administrateur spécialiste en politique agricole, a indiqué qu'une bonne politique agricole nécessite une hiérarchisation des priorités, une définition des mesures concrètes et modalités des interventions. « La politique agricole permet de garantir un niveau d'approvisionnement et de stabiliser les prix des denrées alimentaires. Une concertation avec les professionnels et la société civile est essentielle et un gage d'efficacité » a-t-il souligné. **SS**

Cellule d'Analyse d'Économie  
B.P. 1244  
E-mail: ...

N°3716 • 14<sup>e</sup> année • Lundi 23 Juin 2014 • PRIX: 300F

Maîtrise des décisions économiques

## Le Cires renforce les capacités des Conseils régionaux

Par SYLVAIN TAKOUE

Les Conseils régionaux maîtrisent-ils toujours les outils de prise de décisions en matière économique ? En réponse à cette préoccupation et pour mieux contribuer à leur modernisation, le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a développé une offre de services en direction de ces collectivités territoriales. Offre qui a été présentée, hier, aux élus locaux, à l'occasion d'un atelier de formation et de renforcement des capacités, tenu dans l'enceinte même du Cires, à Cocody. Et dont le thème est : "La recherche au service du développement". Ainsi, de l'avis du directeur adjoint du Cires, Dr

N'guessan Coffie Francis José, qui s'exprimait, à cette occasion, il s'agit de présenter un plan d'appui au renforcement des capacités des Conseils régionaux (Renfore), élaboré par sa structure dans le cadre du Projet Pacer-Uemoa. Lequel plan porte, a-t-il expliqué, sur deux volets, à savoir la formation de techniciens de ces structures décentralisées et l'installation, en leur sein, d'unités d'analyse économique (Uaer). De cette façon, les élus locaux pourront, selon lui, mieux maîtriser les outils de prise de décisions économiques, portant essentiellement sur «*les instruments d'analyse de politiques agricoles et la méthode frontrière*».

S.T

# Le Journal de l'Économie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

Prise de décision  
économique

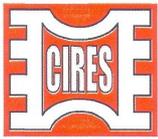
## Les élus locaux se forment

Aider les Conseils régionaux à maîtriser les outils de prise de décision en matière économique, tel était l'objectif de l'atelier organisé par le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires), du 17 au 19 juin dernier dans ses locaux. Cet atelier, organisé dans le cadre du projet Pacer Uemoa, selon Dr. Ibrahim Diarra directeur du Cires, répond au besoin de renforcement des capacités des élus et acteurs

locaux, dont la participation aux politiques mises en œuvre par l'Etat est, aussi bien un gage de développement partagé, qu'une contribution à la modernisation des Conseils régionaux. Pendant trois jours, ces acteurs du développement local ont ainsi été formés sur les instruments d'analyse de politiques agricoles et la méthode frontière. Des formations dispensées par deux chercheurs du Cires, les Dr.

Bouaffon Victor et Nuama Ekou. Ils ont pu apprendre, d'une part, comment élaborer une politique agricole, les différentes étapes et les choix stratégiques à opérer, les objectifs à atteindre ou encore ces instruments de sa mise en œuvre, et d'autre part, la rentabilité de la méthode frontière pour leurs collectivités.

G.K



ENQUÊTE SUR LES FLUX  
MIGRATOIRES CONFÉRENCE DE  
PRESSE du jeudi 19 juin 2014

# Fraternité Matin

CAPEC  
Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES  
N° 295 4810 JAK 06  
Tel: 22 43 1 24 Fax: 22 43 51 68  
Email: capec@ainet.net

Samedi 21 - Dimanche 22 juin 2014 / N° 14 866 [www.fratmat.info/](http://www.fratmat.info/) FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 e

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Politiques publiques

# Une enquête sur les flux migratoires lancée

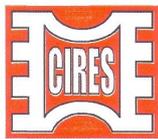
**L**a dimension migratoire prend une place de choix dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a été retenu par l'Union européenne pour mener une enquête nationale destinée à collecter les données relatives à ce projet. Afin de favoriser le bon déroulement de l'opération qui se tient du 18 au 30 juin, ladite structure envoie sur le terrain une mission de sensibilisation auprès des autorités administratives locales.

Selon le chef du projet, Auguste Kouakou, qui a engagé, le jeudi 19 juin, au siège du Cires, à Cocody, la mission de sensibilisation, l'enquête portera sur 2200 ménages choisis par « *une méthode statistique* » dans une certaine de localités rurales et urbaines. « *Cet échantillon représentatif de la carte migratoire ivoirienne sera soumis à un questionnaire adressé aux ménages et aux responsables de chaque communauté afin de renseigner leur statut* », a-t-il expliqué. Au cours de cette sensibilisation, il s'agira de porter à la connaissance des responsa-

bles de la communauté et des autorités locales l'objet de l'étude et sa méthode de mise en œuvre, à l'effet d'obtenir leur collaboration permettant de réserver un bon accueil aux agents.

Pour le directeur adjoint chargé de la recherche, N'Guessan Coffie, la participation à ce projet international a permis d'observer que les questions migratoires affectent plusieurs secteurs de développement. Notamment, l'emploi, l'agriculture, l'industrie, ainsi que les échanges commerciaux.

LANCINÉ BAKAYOKO



samedi 21 & dimanche 22 juin 2014 300 F

# soirinfo

www.linfodrome.ci

n° 5919

Cellule d'Analyse  
Économiques du  
Tél.: 22 44 1 24 - Fax: 22 44 1 24  
E-mail: capec@af

## MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

### Des enquêteurs lancés sur le terrain

Le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) a lancé une opération de collecte de données relatives aux migrations des populations. Aussi, des équipes d'enquêteurs de cette structure visiteront-elles des ménages sur l'ensemble du territoire national, du 18 juin au 30 juillet 2014. L'information a été livrée par Pr Auguste Kouakou, coordonnateur du projet, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 17 juin 2014, au Cires, à Cocody. « Notre centre a été sollicité par l'Ocde ( Organisation de coopération et de développement économiques, ndlr) pour cette étude qui inclut la dimension migratoire dans les politiques de développement des pays », a-t-il souligné. Il a indiqué que cette enquête portera sur 2200 ménages choisis par une méthode statistique aléatoire dans une centaine de localités rurales comme urbaines de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'établir l'interaction entre les politiques publiques, les migrations et le développement de ce pays. Pr Kouakou a fait savoir que cette enquête, financée par l'Union européenne sera menée dans 10 pays dont 3 en Afrique. « De manière explicite ou implicite, les questions migratoires affectent plusieurs autres secteurs dans les pays en développement, comme l'emploi, la cohésion sociale, l'agriculture, l'industrie, les échanges et la justice. De même, diverses politiques non migratoires ont un impact sur les flux migratoires, de même que sur les migrants et leurs communautés, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination », a-t-il noté. Il a fait remarquer que de nombreux pays partenaires ont besoin d'orientations pour mieux appréhender les liens étroits entre différents domaines d'action et pour définir les stratégies les plus appropriées en fonction du pays considéré. « Le projet aidera, en particulier, la Côte d'Ivoire à mieux gérer les enjeux liés aux interaction entre les migrations et leur développement socio-économique global », a soutenu le coordonnateur de ce projet.

Jonas BAIKEH

# Le Journal de l'Économie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

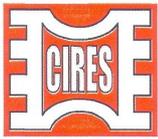
Migrations et politiques  
publiques en Côte d'Ivoire

## Une étude pour situer l'impact sur le développement

En Côte d'Ivoire comme dans bien de pays, la question migratoire est souvent analysée de façon parcellaire à l'occasion de conflits ou de drame sur l'immigration clandestine, se désole le Dr N'Guessan Coffie Josee, chercheur au Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires). Pourtant les migrations ont toujours revêtu une importance croissante dans l'économie et influencé de façon significative le développement économique et social. Très peu sensibilisés aux synergies et à l'étroite interaction qui existent entre les politiques migratoires et les autres politiques publiques, les pouvoirs publics n'ont pas toujours tenu compte des tendances

migratoires lorsqu'ils élaborent des politiques sectorielles ayant une incidence sur le développement. En vue de mieux gérer les enjeux liés à ces interactions entre les migrations et leur développement socio-économique global, le Cires a été chargé de mener, depuis le 19 septembre 2013, une étude sur la problématique. Et dans ce cadre, elle réalise depuis le 18 juin (jusqu'au 30 juillet 2014), une mission de collecte de données sur l'ensemble du territoire ivoirien. L'enquête porte sur 2 200 ménages, selon Pr. Kouakou Auguste, coordonnateur de l'étude. Financée par l'Ocde et l'Union européenne, ce projet se déroule aussi dans une dizaine de pays dans le monde.

J-L.G



LA LABELISATION DES ECOLES DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE :  
mercredi 15 au vendredi 17 octobre  
2014

# L'Économie

Le Journal de

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

## LABELLISATION DES ÉCOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

*“Pendant que de nombreux jeunes diplômés sont au chômage ou à la recherche d'un premier emploi qu'ils ne trouvent pas, les entreprises, elles sont à la recherche de personnels qualifiés, justement dans les mêmes secteurs professionnels qu'elles ne trouvent pas non plus”.* C'est par cette contradiction que FOFIE Koffi, Directeur de la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DFPIC), a résumé la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire, le 15 octobre, lors de la présentation de «la politique de l'Etat en matière d'adéquation formation-emploi» au cours de l'atelier du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) sur «la labellisation des écoles de formation professionnelle». Il y a mis à nu les faiblesses du système de formation professionnelle. Lesquelles se caractérisent, entre autres, par l'insuffisance de la capacité d'accueil des structures de formation, la

## Vers une meilleure adéquation formation-emploi

vétusté et l'insuffisance des infrastructures et l'obsolescence des équipements, l'inadaptation du contenu des formations aux exigences du marché de l'emploi, la non implication du milieu professionnel de production dans le processus de formation, la prise en compte insuffisante des secteurs agricole et informel non agricole qui représentent 90% de la population active, ou encore la faiblesse de gouvernance, notamment en matière de planification, de programmation, de coordination et de budgétisation. Au final, le système de formation professionnelle est non performant et non efficient avec un faible impact sur le marché du travail. Un diagnostic qui, selon M. Fofié, a amené le gouvernement à s'engager dans un processus de réforme du système en partenariat avec le secteur privé productif. Les axes stratégiques de cette réforme portant sur l'amélioration de l'accès à la formation,

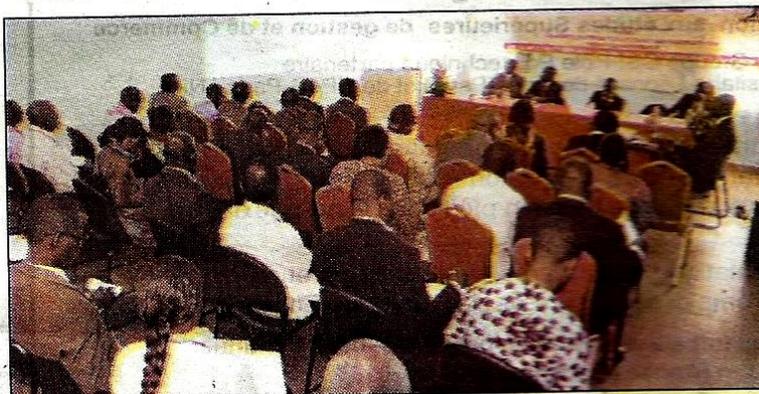
notamment un passage de l'apprentissage traditionnel à l'apprentissage moderne, une diversification des offres de formation pour répondre à la fois à la variabilité des demandes de l'économie ivoirienne et à celle des caractéristiques des jeunes. Il est prévu aussi un renforcement du partenariat Ecole-Entreprise, avec une intégration des secteurs productifs pour une formation de qualité, l'appui à l'insertion professionnelle des formés du système de formation professionnelle, la mise en place d'un système de certification de compétences construit avec les milieux professionnels ou l'instauration d'un nouveau mode de gestion et de management privilégiant l'autonomie et la responsabilité des structures opérationnelles de formation et d'insertion.

J-L.G

## LABELISATION ET CERTIFICATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### Un séminaire pour rapprocher les profils des jeunes diplômés

Dans le souci de comprendre les contraintes à l'amélioration de l'adéquation formation-emploi, et proposer des stratégies à même de mieux rapprocher les profils des jeunes diplômés de ceux exigés par les entreprises, le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires), organise un atelier de réflexion. Cet atelier qui se déroule du 15 au 17 octobre 2014, a pour cadre, la salle de séminaire du Cires à Cocody. « La labelisation de la formation professionnelle », tel est le thème qui sera traité. Dans son intervention, Dr N'guessan Coffie, directeur adjoint chargé de la recherche, représentant le Directeur général dudit centre, a indiqué que cet atelier offrira l'opportunité d'échanger sur les initiatives en cours en matière d'adéquation formation emploi et la démarche de certification, de labélisation de la formation professionnelle. « Il s'agit d'inviter les chercheurs, les structures de formation, le secteur privé, le centre de formation, pour identifier des possibles solutions aux problèmes qui préoccupent la population », a-t-il expliqué. Pour lui, pour accéder efficacement à l'émergence, il faut mettre l'accent sur le développement du capital humain, car il permet d'améliorer

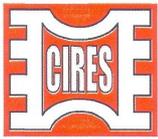


Selon Dr Fofie Koffi, mettre l'accent sur la labelisation facilitera la marche vers l'émergence. (Photo DR)

les capacités productives du travailleur. Par ailleurs, selon Dr Kouamé Kouakou Lacina, Directeur de cabinet du ministère du plan et du développement, représentant le ministre du plan et du développement, le thème dudit atelier est d'actualité, car la raison du chômage, est la mauvaise conjoncture économique, qui engendre l'insuffisance du nombre d'emploi. « Un bon nombre de jeunes diplômés sont aujourd'hui au chômage parce que leurs profils ne sont pas adaptés aux exigences de compétence », a-t-il fait savoir. Entre autres, pour Dr Fofie Koffi, secrétaire général au ministère du plan et du développement, c'est la formation professionnelle qui produit le capital humain qui est le secteur du développement. « Le

système de la formation professionnelle doit être intégré, tant au plan de la gestion des flux que financier, au programme sectoriel global ; ensuite, il doit contribuer massivement au développement des compétences nécessaires à la transformation des sociétés ; enfin, le système doit être compatible avec les perspectives de développement et de modernisation économique à moyen terme », a-t-il fait savoir. Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui et de développement des centres d'excellence régionaux (Pacer) de l'Uemoa.

Cyrille GABA (Stg)



LA COTE D'IVOIRE A L'HORIZON  
2040 : mercredi 26 au vendredi 28  
novembre 2014

## CIRES

# Les experts dessinent la Côte d'Ivoire de 2040

C'est aujourd'hui que demain se prépare. Les autorités ivoiriennes qui l'ont déjà compris sont à pied d'œuvre pour imaginer les futurs possibles de la Côte d'Ivoire de 2040. En effet, depuis mercredi dernier, à Cocody, les experts du Bureau national de la prospective et de la veille stratégique (Bnpvs) et du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) planchent sur le développement de la Côte d'Ivoire. Et cela par le biais de plusieurs scénarii, les plus réalistes, et dans tous les secteurs d'activités. Pour Kouamé Kouakou Lacina, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre du Plan et du développement, toutes les actions

devront s'inscrire dans le Plan national de développement (Pnd 2016-2020). « Je souhaite un renforcement de vos contributions respectives nécessaires à la promotion de la réflexion prospective et de la veille stratégique en Côte d'Ivoire », a souligné Kouamé Kouakou Lacina. Qui a conseillé que tout ce qui sera décidé soit vulgarisé afin que les populations ivoiriennes sachent le bien-fondé de la réflexion prospective et de la veille stratégique en Côte d'Ivoire. « Nous voulons penser, le futur lointain, pour agir avec plus d'efficacité sur les mécanismes de prise de décision du court ou du moyen terme », a-t-il ajouté. L'atelier prend fin ce jour.

**JEA**

# Le Journal de l'Économie

LE SUPPORT DE L'ENTREPRISE, DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES

“CÔTE  
D'IVOIRE  
2040”

## La réflexion prospective, enjeu de développement

Quelles sont les différents scénarios ou hypothèses de développement de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2040 ? “Un Etat failli, un Etat totalitaire ou un Etat de droit ?” C'est à cet exercice que se sont livrés les chercheurs du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) avec le Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS). Ces deux institutions ont organisé du 26 au 28 novembre dans les locaux du Cires, un atelier d'échanges sur la “Côte d'Ivoire à l'horizon 2040”. C'est sur les profils de ces scénarios bâtis et traduits en langages évocateurs et interpellant par un groupe restreint d'experts que les débats ont porté au cours de cet atelier. La prospective est un véritable outil d'aide à la décision stratégique avec pour l'objectif était

d'aboutir à des images futures possibles du pays, relativement consensuelles, à l'horizon 2040.

Après une première phase, dite de constitution de la base de données, la construction des scénarios en est la seconde. “Les conclusions de cette étude, selon Kouamé Kouakou Lacina, directeur de cabinet adjoint du ministre du Plan et du Développement, sont attendues pour alimenter les plans et programmes de développement, notamment le PND 2016-2020 qui conduira indubitablement le pays à l'émergence”. “Côte d'Ivoire à l'horizon 2040” est la 4<sup>e</sup> du genre faite par la Côte d'Ivoire, après les études prospectives de 2000, 2010 et 2025.

Par Gilbert KENDE

